

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
02/04/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Absents avec procuration : 3
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N° 5-2
Objet : Budget annexe
« Lotissement Pentens 2 »
2024.

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, AGUILA.

Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. à M. SANS)
Mme GRANGE (Proc. à Mme DALLA-ZANNA)
Mme SANDY (Proc. à Mme AGUILA)

Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire

Ouverture de la séance à 19 H 35

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal ses propositions pour le **Budget Annexe « Lotissement Pentens 2 » 2024.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A D O P T E à l'unanimité des membres présents,

le **Budget Annexe « Lotissement Pentens 2 » 2024** qui s'élève tant en Recettes qu'en Dépenses, à la somme de :

Section Fonctionnement : **185 642.38 €**

Section Investissement : **64 000.00 €**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Affiché le **15.04.2024**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 avril 2024

Le Maire,

Christian SANS

